

Dossier de candidature Rentrée 2023

CANDIDAT / CANDIDATE

NOM et PRÉNOM :

CLASSE :

ÉTABLISSEMENT ACTUEL (nom, ville et code postal) :

INFORMATIONS UTILES

1 - Candidature

Compléter et adresser ce dossier avec les pièces justificatives à l'établissement actuel de l'élève pour
le mardi 11 avril 2023 dernier délai

Tout dossier incomplet ou parvenu après cette date ne pourra pas être pris en compte.

2 - Vœux

Si plusieurs vœux sont envisagés, vous devez les ordonner par ordre de préférence (page 2) et constituer autant de dossiers que de vœux.

3 - Examen de la candidature

Les élèves seront recrutés sur la base de l'examen du dossier de candidature dûment rempli et le plus souvent, d'un entretien complémentaire. Dans ce cas, la candidate ou le candidat recevra une convocation précisant le jour et l'heure de l'entretien.

Pour la section **BACHIBAC** (présente dans tous les départements), une priorité sera donnée aux candidats domiciliés dans le département demandé. L'entretien sera mené en espagnol. Le niveau et la motivation de l'élève seront des critères importants de recrutement.

4 - Résultats et confirmation du vœu

A l'issue de la commission d'établissement et pour **le lundi 22 mai 2023 après-midi**, les représentants légaux recevront l'avis émis sur la candidature de l'élève

- avis défavorable : l'élève doit **impérativement** envisager d'autres vœux d'affectation.
- avis favorable ou classé **en liste supplémentaire** : l'élève doit **impérativement** participer à la procédure d'affectation post 3^e (SLA, Affelnet) et faire figurer ce choix parmi ses vœux, **en rang 1** si celui-ci est **son choix prioritaire**. L'affectation dans la section binationale sera prononcée en fonction des avis de la commission d'une part et d'autre part **de la priorité donnée par les représentants légaux à ce choix.**

A l'issue de la procédure d'affectation, la directrice ou le directeur académique des services de l'éducation nationale arrêtera la liste des élèves affectés (envoi d'une notification aux représentants légaux).

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- Copie des bulletins trimestriels de 4^e et de 3^e (1^{er} et 2^e trimestres pour la 3^e)
- Deux enveloppes autocollantes de format standard, libellées à l'adresse des représentants légaux



La page 5 de ce dossier doit impérativement être complétée par l'établissement actuel de l'élève

Etablissements publics de l'académie proposant une section binationale en 2^{de}

Dpt	ABIBAC	BACHIBAC	ESABAC
44	LPO Nelson Mandela NANTES	LPO Nelson Mandela NANTES	LGT Camus NANTES
49	LGT Joachim du Bellay ANGERS LGT Duplessis-Mornay SAUMUR	LGT Chevrollier ANGERS	LGT David d'Angers ANGERS
53		LGT Ambroise Paré LAVAL	
72	LG Bellevue LE MANS	LG Bellevue LE MANS	LG Bellevue LE MANS
85	LGT de Lattre de Tassigny LA ROCHE SUR YON	LGT Pierre Mendès-France LA ROCHE SUR YON	

Pour toute information relative aux sections binationales (description du dispositif, organisation de l'enseignement), vous pouvez consulter le site Internet de l'établissement souhaité (coordonnées page 4)

VŒU DE LA CANDIDATE / DU CANDIDAT

À compléter par l'élève et ses représentants légaux

1 vœu = 1 section binationale + 1 choix d'établissement

De 1 à 4 vœux possibles à classer par ordre de préférence

Vœux	Section (ABIBAC - BACHIBAC - ESABAC)	Établissement demandé	Internat souhaité
N°1			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
N°2			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
N°3			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
N°4			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

En cas d'admission, l'hébergement à l'**internat** est possible dans la limite des places disponibles.
En cas d'impossibilité d'hébergement à l'internat, maintenez-vous votre candidature ?

Sur votre :
 Vœu n°1 : Oui Non
 Vœu n°2 : Oui Non
 Vœu n°3 : Oui Non
 Vœu n°4 : Oui Non

Date

Signature de l'élève

Signature des représentants légaux

ÉTAT CIVIL DE LA CANDIDATE / DU CANDIDAT

Élève

NOM : _____ INE : _____
Prénom : _____
Genre : Fille Garçon Date et lieu de naissance : _____
à _____

Représentant légal 1

NOM : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Commune : _____
Code postal : _____
☎ domicile : _____ ☎ portable : _____ Mél : _____

Représentant légal 2

NOM : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Commune : _____
Code postal : _____
☎ domicile : _____ ☎ portable : _____ Mél : _____

Établissement fréquenté en 2022 - 2023

NOM de l'établissement : _____ Classe suivie en 2022–2023 : _____
Adresse : _____ Commune : _____
Code postal : _____ Pays : _____
☎ établissement : _____

Scolarité antérieure

Année scolaire	Classe	Section	Etablissement
2021 – 2022			
2020 – 2021			

Pour les élèves scolarisés en France, quel enseignement est suivi pour la langue vivante concernée

En LV1 Depuis la classe de : _____
En LV2 Depuis la classe de : _____
En classe bilangue Depuis la classe de : _____
En classe européenne Depuis la classe de : _____
Autre (préciser) :

Précision : il n'est pas indispensable d'avoir suivi un cursus renforcé (bilangue ou classe européenne) pour être admis-e

Séjours, scolarité à l'étranger (à titre indicatif)

Année	Durée du séjour	Conditions du séjour (groupe, hébergement, etc.)

MOTIVATION DE LA CANDIDATE / DU CANDIDAT

Exposé, par l'élève, des motifs qui la ou le conduisent à déposer une candidature. A rédiger dans la langue correspondant à la section binationale demandée : allemand pour la section ABIBAC, espagnol pour la section BACHIBAC et italien pour la section ESABAC

Coordonnées des établissements

LPO Nelson Mandela : 10 rue Pierre Vidal-Naquet - 44265 Nantes Cedex 01 nelson-mandela.paysdelaloire.e-lyco.fr
02.51.72.86.60 ce.0442765S@ac-nantes.fr

LGT Joachim du Bellay : 1 Avenue Marie Talet - BP60509 - 49105 Angers Cedex 2 du-bellay.paysdelaloire.e-lyco.fr
02.41.43.64.12 ce.0490002L@ac-nantes.fr

LG Bellevue : 2 Rue Abbaye St Vincent - BP 21324 - 72001 Le Mans Cedex 1 bellevue.paysdelaloire.e-lyco.fr
02.43.81.61.00 ce.0720030S@ac-nantes.fr

LGT de Lattre de Tassigny : 65 Rue Hubert Cailler - BP 821 - 85021 La Roche Sur Yon Cedex 9 de-lattre.paysdelaloire.e-lyco.fr
02.51.62.63.00 ce.0851401L@ac-nantes.fr

LGT Chevrollier : 2 Rue Adrien Recouvreur - 49035 Angers Cedex chevrollier.paysdelaloire.e-lyco.fr
02.41.80.96.11 ce.0490003M@ac-nantes.fr

LGT Ambroise Paré : 17 rue du Lycée - BP71309 - 53013 Laval Cedex ambroise-pare.paysdelaloire.e-lyco.fr
02.43.59.17.59 ce.0530010Y@ac-nantes.fr

LGT Pierre Mendès-France : Boulevard Arago - BP815 - 85021 La Roche Sur Yon mendes.paysdelaloire.e-lyco.fr
02.51.36.87.87 ce.0850025R@ac-nantes.fr

LGT Camus : 11 Rue Etienne Coutant - 44107 Nantes Cedex 4 camus.paysdelaloire.e-lyco.fr
02.51.80.64.64 ce.0440288Z@ac-nantes.fr

LGT David d'Angers : 1 Rue Paul Langevin - BP3504 - 49035 Angers Cedex 1 david-angers.paysdelaloire.e-lyco.fr
02.41.88.49.61 ce.0490001K@ac-nantes.fr

LGT Duplessis-Mornay de Saumur : 1 rue Duruy - 49408 Saumur Cedex duplessis-mornay.paysdelaloire.e-lyco.fr
02.41.53.05.30 ce.0490040C@ac-nantes.fr

PARTIE RÉSERVÉE À L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE DE L'ÉLÈVE

L'établissement fréquenté en 2022-2023 complète cette page et adresse le dossier de candidature à l'établissement demandé au plus tard le **jeudi 13 avril 2023**

Avis des professeurs :

(l'avis doit porter sur l'attitude de l'élève, sa capacité de travail, sa curiosité intellectuelle, son aptitude à progresser, à travailler en autonomie, à communiquer et à travailler en équipe, etc.)

	Avis motivé	Nom et signature
Professeur-e de la langue vivante de la section binationale demandée		
Professeur-e d' histoire géographie		
Professeur-e de français		
Professeur-e principal-e		

Avis de la cheffe ou du chef d'établissement sur la candidature de l'élève

A

, le

Signature de la cheffe ou du chef d'établissement
(ou de son représentant)

ANNEXE À COMPLÉTER ET À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER DE CANDIDATURE

Sections binationales ABIBAC – BACHIBAC – ESABAC Dossier de candidature - Rentrée 2023

AVIS DE LA COMMISSION

PARTIE RÉSERVÉE A LA CANDIDATE / AU CANDIDAT

NOM: Prénom :

Date de naissance : Classe :

Adresse :

Code postal : VILLE :

PARTIE RÉSERVÉE À L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

Après examen du dossier de candidature et sur proposition de la commission, la cheffe ou le chef d'établissement propose :

AVIS FAVORABLE

LISTE SUPPLEMENTAIRE – n° :

AVIS DEFAVORABLE

Motif :

Remarques :

- Si l'avis est défavorable, l'élève doit impérativement envisager d'autres vœux d'affectation.
- Si l'avis est favorable ou si le dossier est classé en liste supplémentaire, l'élève doit **impérativement** participer à la procédure d'affectation post 3^e et faire figurer ce vœu **en vœu 1 si celui-ci reste son choix prioritaire**. Les représentants légaux doivent saisir ce vœu sur le service en ligne affectation ou, pour ceux n'ayant pas accès au service en ligne affectation, sur la fiche de vœu et l'établissement actuel saisit son vœu en rang 1 sur Affelnet Lycée pour confirmer le choix. L'affectation dans la section binationale sera prononcée en fonction de l'avis obtenu et de la **priorité donnée par les représentants légaux à ce choix**. Attention : dans la procédure d'affectation, un élève peut faire figurer en vœu 1 un autre vœu ; dans ce cas, c'est cet autre vœu qui sera examiné en premier.

A _____, le _____
Signature de la cheffe ou du chef d'établissement
(ou de son représentant)

Cachet de l'établissement